



PRÉPOSÉS/PRÉPOSÉES SITES ET LOCAUX

Service des loisirs | Concours 2024-49-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Nous sommes actuellement à la recherche de plusieurs préposés sites et locaux pour différents plateaux sportifs et récréatifs.

Faisant partie de l'équipe de notre régisseur loisirs, le titulaire effectue diverses tâches de surveillance, de préparation et d'entretien de certains espaces publics municipaux lors de la tenue des activités, telles que :

- Prépare, installe et nettoie les équipements requis des plateaux (parcs, gymnases et salles des bâtiments communautaires);
- Fait respecter divers règlements en vigueur;
- Effectue une surveillance du lieu de travail;
- Fait des inventaires d'équipements;
- Complète des rapports;
- Toute autre tâche connexe.

Qualifications, compétences et exigences recherchées

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou tout autre diplôme jugé pertinent;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise et d'autonomie;
- Capacité à travailler physiquement en fonction des conditions climatiques;
- Bonnes habiletés et dextérité manuelle;
- Aptitudes à travailler en équipe et vision orientée vers l'approche client;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Avoir 18 ans et plus;
- Détenir un certificat en secourisme général avec RCR ou bien s'engage à détenir un certificat en secourisme général et RCR une fois embauché.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit : 22,15 \$/heure (incluant une majoration de 15 % pour les avantages sociaux).

L'horaire de travail est variable, principalement les soirs de semaine ainsi que de jour la fin de semaine, et ce, en fonction des besoins du Service des loisirs.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : <https://www.ville.boisbriand.qc.ca/administration-municipale/emplois> et joindre son curriculum vitae avant le **6 janvier 2025, 9 h.**

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées en janvier 2025. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.